

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 juin 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2019-04-49- SUBVENTIONS (7.5.2) – ATTRIBUTION ET
AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS POUR DIVERSES
ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2019**

DATE DE CONVOCATION : 20 JUIN 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 05 JUILLET 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

| | |
|--------------------------------------|--|
| <u>Étaient présents :</u> | Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (arrivé à compter de la 2019.04.38), Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de K. JUVEN), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY (ayant la procuration de Patrice KNAPEK), Isabelle GUILLAUME, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT (ayant la procuration d'I. GASPAR), Philippe MONALDESCHI, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de Ch. THERMINOT), Corinne LALANCE, Damien BRASSEUR (départ à la 2019.04.36), Régis MATHIEU, Frédérique SAUVAT, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Serge GREGOIRE (ayant la suppléance de T. MIGOT), Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Alde HARMAND (ayant la procuration de C. CAMUS), Lydie LEPIOUFF, Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration d’A. BOURGEOIS), Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration d’A. ANSTETT), Catherine BRETENOIX (ayant la procuration de M. VIOT), Lucette LALEVEE, Catherine GAY (ayant la procuration de Fatima EZAROIL), Guy SCHILLING (ayant la procuration de G. HOWALD), Etienne MANGEOT, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Ghislain HAZARD (ayant la suppléance de JM. HORNUT), Jean-Pierre COUTEAU. |
| <u>Étaient excusés :</u> | Yolande AGRIMONTI, Patrice KNAPEK, Isabelle GASPAR, Bruno BECK, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Thomas MIGOT, François MANSION, Kristell JUVEN, Gérard HOWALD, Marie VIOT, Alain BOURGEOIS, Claudine CAMUS, Fatima EZAROIL, Alain ANSTETT, Pascal MATTEUDI, Jean-Marie HORNUT |
| <u>Avis de procuration :</u> | 11 avis de procuration, du début à la fin. |
| <u>Avis de suppléance :</u> | 2 avis de suppléance, du début à la fin |
| <u>Secrétaire de séance :</u> | Guy SCHILLING |
| <u>Nombre de présents :</u> | Des délibérations n° 2019.04.01 à 2019.04.35 : 50 présents. De la 2019.04.36 à 2019.04.37 : 49 présents. De la 2019.04.38 à la fin : 50 présents. |
| <u>Nombre de votants :</u> | Des délibérations n° 2019.04.01 à 2019.04.35 : 61 votants. De la 2019.04.36 à 2019.04.37 : 60 votants. De la 2019.04.38 à la fin : 61 votants. |

Les projets associatifs pour lesquels l'octroi de subventions est proposé en 2019 sont conformes aux critères d'éligibilité mentionnés dans le Règlement d'Intervention en faveur du tissu associatif de la CC2T mis à jour en 2018 (délibération N°2018-05-26 du 27 septembre 2018). Le règlement d'intervention précise que la collectivité subventionne les projets associatifs répondant aux critères suivants :

- Un rayonnement sur le territoire communautaire et participation à la promotion de la collectivité et du territoire,
- Une démarche de développement durable et de citoyenneté,
- Un projet en corrélation avec les compétences exercées par la collectivité.

Ce règlement prévoit deux cas de figure :

Cas général : enveloppe de 46 000 € au budget 2019

L'aide financière concerne des projets et des manifestations précis, mais en aucun cas le fonctionnement courant de l'association. L'acquisition de matériel n'entre pas dans le cadre de cette aide. Elle est ponctuelle et n'implique aucun renouvellement systématique. Les demandes doivent être faites avant le 31 mars de l'année d'organisation de la manifestation.

Cas particulier : subventions exceptionnelles : enveloppe de 5 000 € au budget 2019

Lorsque le projet revêt un caractère exceptionnel du fait de son fort rayonnement communautaire et de son impact sur le territoire. Le projet doit en outre, revêtir un intérêt général, être non lucratif et en lien avec les domaines de compétences de la CC2T. Les demandes peuvent être faites à tout moment au cours de l'année.

MANIFESTATIONS CULTURELLES :

Montant global de **24 250 €** individualisé comme suit :

| Nom Association | Projet 2019 | Montant proposé de subvention |
|---|---|-------------------------------|
| Tota Compania | Reconduction de la convention Triennale pour 2019-2021 actions auprès du jeune public : Atelier théâtre, organisation des Renc'arts | 3 000,00 € |
| Théâtre de Cristal | Convention Triennale 2018-2020 Ateliers théâtre amateur adulte, stages pendant les vacances, école du cirque | 3 000,00 € |
| Compagnie ALPAM MAN'OK | Reconduction de la convention Triennale pour 2019-2021 Animation culturelle du nord toulois | 2 000,00 € |
| Cache-Cache Médias | Production - diffusion de l'émission quotidienne Cache-Cache Micro Organisation de journées-découverte de la radio à l'école | 1 500,00 € |
| MJC Toul | Soutien aux orchestres de la MJC Toul Break Battle : 2 journées cultures urbaines - 30 mars (Toul) et 18 octobre 2019 (Luçey) | 1 800,00 € |
| SCIC TURBUL'LANCE (JDM) | JDM TOUL : 31 mai,1-2 juin 2019 | 6 000,00 € |
| Foyer rural Choley-Menillot Feu aux Planches | "Feu aux planches" se ressource Du 7 au 9 juin 2019 à Choley-Menillot | 2 500,00 € |
| AUTREMENT DIT | Création d'un nouveau spectacle : HOMO ERECTUS Avec acteurs culturels : Centre socio, Espace Malraux, Maison retraite du Rion, MJC Toul, Lycée Majorelle, | 750,00 € |

| | | |
|-----------------------------------|--|-------------------|
| Association Cie l'escalier | "BOUCQUINS" : journée de poésie, lecture, lecture-promenade, spectacle poétique familial 23 juin 2019 - Boucq + atelier écriture le 22 juin et animation à l'école Boucq le 25 avril | 1 200,00 € |
| ART'monie | Projet de livre illustré de peinture pour chaque commune de la CC2T | 1 500,00 € |
| MRJC 54 | Festival Tourn'Sol : 3ème édition Dommartin, espace Domm'Inno le 31 août 2019 | 800,00 € |
| Les Toul badours | Journées découvertes adultes : atelier théâtral et atelier couture de costumes Journées découverte enfants : Découvertes du théâtre, jeux civiques, jeux motricité, chants, bricolage, ... Centre Malraux TOUL | 200,00 € |

MANIFESTATIONS SPORTIVES ET ANIMATION DU TERRITOIRE :

Montant global de **14 800 €**, individualisé comme suit :

| Nom Association | Projet 2019 | Montant proposé de subvention |
|--|--|--------------------------------------|
| ALTCK (Amicale Laïque Toul Canoë Kayak) | Balades d'interprétation sur la Moselle en lien avec le projet de sentier d'interprétation mis en place par le CD54 3ème Vogu'à Toul - 1er mai 2019 | 2 500,00 € |
| Comité Toullois de Promotion de la Santé CTPS | Implantation et inauguration du spot de marche nordique UFOLEP. 3 parcours sur 5 communes à partir du plateau d'Ecrouves | 700,00 € |
| Santé Lucey Cyclo Lucey'N | 22ème Lucey'N 22 avril 2019 | 800,00 € |
| US Toul Athlétisme | 6 jours du toullois - course à étapes sur plusieurs villages du 23 au 29 juin 2019 10 Km de Toul - Course en centre-ville le 24 mars 2019 | 3 500,00 € |
| La Caldeniacienne | 31ème La Caldeniacienne Chaudeney-sur-Moselle - 1er septembre 2019 | 3 100,00 € |
| Association Ecole des Champions | 20ème saison de l'Ecole des Champions - 2 octobre 2019 - Parvis de la CC2T | 2 000,00 € |
| ASSOCIATION DES COUREURS DE GONDREVILLE ET DE VILLEY SAINT ETIENNE (ACGV) | Les foulées Gondrevilloises, 33 ème édition - 10 juin 2019 Trail de Hazelle : 3 parcours : découverte 8 km (NOUVEAU), Hazelle 13km et Terrouin 26 km - 25 août 2019 | 1 600,00 € |
| AMICALE LAÏQUE TOUL CYCLOTURISME ET VTT (ALT cyclo vtt) | 2ème édition course UFOLEP de Gye "François-Eberlé" Juin 2019 | 600,00 € |

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2019

Application agréée E-legalite.com

ÉCONOMIE-TOURISME

Montant global de 4 500 €, individualisé comme suit :

| Nom Association | Projet 2019 | Montant proposé de subvention |
|--|--|-------------------------------|
| ALT - Radio Déclic | Studio Malraux : installation d'un studio permanent centre André Malraux, Toul Croix de Metz (lieu d'expression, échanges et débats) | 700,00 € |
| Joute et Activités Nautiques Tuloises | Joutes et activités nautiques Tuloises Toul, Port de France - 6 et 7 juillet 2019 | 800,00 € |
| LUCEY WINE club | Cinéma champêtre : Groupes musique locaux, spectacle théâtralisé, projection film, animation musicale DJ 03 août 2019 à LUCEY | 500,00 € |
| MRJC Lorraine | T'es des terres ? Camp national MRJC 2019 sur la thématique "l'attractivité du rural pour les jeunes" 12 au 26 juillet 2019 à Pierre-la-Treiche | 2 500,00 € |

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Montant global de 1 500 €, individualisé comme suit :

| Nom Association | Projet 2019 | Montant proposé de subvention |
|---------------------|--|-------------------------------|
| Radio Déclic | Achat nouveau matériel indispensable au passage à la Radio Numérique Terrestre | 1 500 € |

Vu le règlement d'intervention en faveur du tissu associatif de la CC2T,

Vu l'examen en Commission Services publics en date du 6 juin 2019,

Vu la commission des Maires du 13 juin 2019,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, Messieurs DOMINIAK, FONTANA et COCUSSE s'abstenant :

- **Approuve l'octroi des subventions individualisées détaillées ci-dessus,**
- **Autorise Monsieur le Président à signer toute pièce utile au renouvellement de la convention pluriannuelle avec les compagnies Tota Compania et Man'ok,**
- **Autorise Monsieur le Président à signer toute pièce utile au versement des subventions.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

